



*Communiqué
Pour diffusion immédiate*

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR ACQUIERT LE PRESBYTÈRE LOCAL

(Saint-Victor, 13 mars 2023) La Municipalité de Saint-Victor annonce avoir officialisé l'acquisition du presbytère local.

Après des démarches menées sur plusieurs mois, le presbytère est maintenant une propriété municipale. Considérant que la Fabrique privilégie de retourner les édifices religieux dits *excédentaires* à la communauté où ils se trouvent, il fut vendu à la Municipalité pour 1\$. Cela a demandé de passer des résolutions tant par la Municipalité, la Fabrique ainsi que le diocèse.

Le maire Jonathan V. Bolduc a apporté ces précisions : *Comme dans tout projet mené par notre administration, on veut que ce soit financièrement viable, soit qu'une fois sa restauration effectuée, on veut pouvoir en tirer des revenus de location qui serviront à couvrir les frais d'exploitation. Des entreprises ont déjà démontré leur intérêt à y réserver un bureau ou un espace d'affaires. En plus de recommandations formulées par un comité de sauvegarde, on a aussi regardé ce que d'autres municipalités ont fait de leur presbytère - café, espaces de coworking, événements culturels et bien d'autres. On va s'efforcer de mettre en valeur autant que possible ce joyau de notre patrimoine.*

Des plans de mise à niveau ont été produits, qui impliqueront notamment des rénovations de la toiture, en électricité et en plomberie - une demande de subvention a été lancée pour se faire. Le but est de préserver cet édifice historique, dont même les briques brunes furent fabriquées à Saint-Victor.

- 30 -

Source: Jonathan V. Bolduc
Contact: 418-588-6854 / maire@st-victor.qc.ca